

RCS : RODEZ Code greffe : 1203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RODEZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 70043 Numéro SIREN : 341 760 148 Nom ou dénomination : MACRIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2019 sous le numéro de dépôt 5930

Désignation de l'entreprise : MACRIS S.A.S. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12Adresse de l'entreprise Centre E. LECLERC Route de Saint Affrique 12100 CREISSEL Durée de l'exercice précédent * 12Numéro SIRET * 3 4 1 7 6 0 1 4 8 0 0 0 2 1Néant ☐ *Exercice N clos le, 31/03/2019

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	61 465 7 047
	Fonds commercial (1)	AH	AI	900 000 900 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	58 604 60 349
	Constructions	AP	AQ	1 795 600 760 729
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 193 059 551 362
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 080 078 1 157 825
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	71 250 71 250
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	10 500 46 754
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	446 635 72 539
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *			
	Prêts	BF	BG	2 453 2 453
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	195 872 195 872
	TOTAL (II)	BJ	BK	4 645 940 3 826 181
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	14 010 14 010
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	128 811 3 393 063
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	16 693 16 693
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 011 329 511
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 513 047 1 513 047
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	1 631 584 1 631 584
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	90 929 90 929
	TOTAL (III)	CJ	CK	131 823 6 988 837
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	4 777 763 10 815 017

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes :

CP

2 453

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve
de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		MACRIS S.A.S.		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 560 000.....)			DA	560 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	56 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	35 019		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 125 642		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	1 776 660		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	398 220		
	Provisions pour charges			DQ			
TOTAL (III)			DR	398 220			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 108 422		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	367 515		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 708 852		
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 341 745		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	112 472		
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 132		
TOTAL (IV)			EC	8 640 137			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	10 815 017			
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Écart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 371 263		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFIP N° 2052-SD 2019

Désignation de l'entreprise : **MACRIS S.A.S.**

Néant ☐ *

				Exercice N						
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	47 563 411	FB		FC	47 563 411	
	Production vendue	{	biens *	FD	28 686	FE		FF	28 686	
			services *	FG	656 375	FH		FI	656 375	
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	48 248 473	FK		FL	48 248 473	
	Production stockée *							FM		
	Production immobilisée *							FN		
	Subventions d'exploitation							FO	35 466	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP	167 079	
	Autres produits (1) (11)							FQ		
								FR	48 451 018	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	37 227 799	
	Variation de stock (marchandises)*							FT	298 007	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	53 200	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	(757)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	4 286 024	
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	541 483	
	Salaires et traitements *							FY	3 088 358	
	Charges sociales (10)							FZ	788 227	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	507 097	
			- dotations aux provisions					GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	130 508	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	46 000
	Autres charges (12)							GE	635	
								GF	46 966 581	
				Total des charges d'exploitation (4) (II)						
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	1 484 437	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *							GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *							GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	12 521	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	6 741	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	104	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	50 000	
	Différences positives de change							GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO		
								GP	69 366	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ	35 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	92 148	
	Différences négatives de change							GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		
								GU	127 148	
			Total des charges financières (VI)							
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(57 782)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 426 655		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>MACRIS S.A.S.</u>			Néant ☐ *			
			Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	85 452		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	17 858		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	103 310		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	35 444		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	15 793		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	87 627		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	138 864		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)			HI	(35 554)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	315 301		
Impôts sur les bénéfices *			HK	(49 842)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	48 623 694		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	47 498 053		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)			HN	1 125 642		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	27 113	
			— Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	19 261	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	41 650	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	28 815	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	49 942	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Amendes		10 519				
Cessions immobilisations		12 793	17 858			
Charges et produits exceptionnels divers		27 925	25 165			
Remb TICFE			36 807			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019 dont le total est de 10 815 017,02 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 125 641,66 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Dettes garanties par sûretés réelles
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 04ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	de 03 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 15 ans
Matériel de transport	de 03 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 03 à 12 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 649 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- Augmentation de l'actif par l'enregistrement :

au débit du compte 444 - Etat Impôts sur les bénéfices du montant du CICE pour 2018 soit 167k€,

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, précisant que le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, nous vous informons que le CICE de 2017 a permis à la société, en 2018 :

- d'autofinancer des investissements.

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial (900k€), n'a pas été amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur d'usage est déterminée à partir de l'actualisation des données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	966 148		2 364
Terrains	118 953		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	256 272		80 900
Installations générales, agencements, constructions	2 250 232		36 002
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 596 782		173 847
Autres installations, agencements, aménagements	1 034 423		300 315
Matériel de transport	435 320		344 157
Matériel de bureau, informatique, mobilier	129 399		27 260
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	71 250		
TOTAL	5 892 631		962 481
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	554 391		28 911
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	197 768		700
TOTAL	752 160		29 611
TOTAL GENERAL	7 610 939		994 456

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			968 512	968 512
Terrains			118 953	118 953
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		67 078	270 095	270 095
Installations générales, agencements, constructions			2 286 234	2 286 234
Installations techniques, matériel et outillages industriels		26 208	1 744 421	1 744 421
Autres installations, agencements, aménagements			1 334 738	1 334 738
Matériel de transport		32 971	746 506	746 506
Matériel de bureau, informatique, mobilier			156 659	156 659
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			71 250	71 250
TOTAL		126 256	6 728 856	6 728 856
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		6 874	576 428	576 428
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		144	198 325	198 325
TOTAL		7 018	774 753	774 753
TOTAL GENERAL		133 274	8 472 121	8 472 121

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	55 744	5 722		61 465
Terrains	47 550	11 053		58 604
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	235 983	9 596	67 078	178 501
Installations générales, agencements constructions	1 497 331	119 768		1 617 099
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 087 722	125 881	20 544	1 193 059
Installations générales, agencements divers	607 555	90 346		697 901
Matériel de transport	163 344	132 721	25 842	270 223
Matériel de bureau, informatique, mobilier	99 943	12 011		111 954
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	3 739 428	501 376	113 464	4 127 340
TOTAL GENERAL	3 795 171	507 097	113 464	4 188 805

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	5 722				
Terrains	11 053				
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	9 596				
Installations générales, agencements constructions	119 768				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	125 881				
Installations générales, agencements divers	90 346				
Matériel de transport	132 721				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	12 011				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	501 376				
TOTAL GENERAL	507 097				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	94 593			94 593
	220 000	133 627	50 000	303 627
TOTAL Provisions	314 593	133 627	50 000	398 220
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	422 135	35 000		457 135
	111 021	128 811	111 021	128 811
	7 431	1 696	6 116	3 011
TOTAL Dépréciations	540 587	165 508	117 137	588 958
TOTAL GENERAL	855 180	299 135	167 137	987 178
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		176 508 35 000 87 627	117 137 50 000	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	519 174		519 174
Prêts	2 453	2 453	-0
Autres immobilisations financières	195 872		195 872
Clients douteux ou litigieux	6 366	6 366	
Autres créances clients	326 156	326 156	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 967	2 967	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	970	970	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	257 604	257 604	
- T.V.A	93 921	93 921	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 157 585	1 157 585	
Charges constatées d'avance	90 929	90 929	
TOTAL GENERAL	2 653 997	1 938 951	715 046
Montant des prêts accordés dans l'exercice	700		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	3 108 422	839 549	2 268 874	
Emprunts et dettes financières divers	366 794	366 794		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 708 852	3 708 852		
Personnel et comptes rattachés	797 001	797 001		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 036	99 036		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	146 178	146 178		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	299 529	299 529		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	721	721		
Autres dettes	112 472	112 472		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 132	1 132		
TOTAL GENERAL	8 640 137	6 371 263	2 268 874	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	815 112			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	721			

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fonds commercial	900 000			900 000

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	485 907
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	563 148
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	1 049 055

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 345
Emprunts et dettes financières divers	1 582
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	435 541
Dettes fiscales et sociales	748 661
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	1 190 130

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	90 929	1 132
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	90 929	1 132

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	4 000	140,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	4 000	140,00

Commentaires :

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	47 563 411
Ventes de produits finis	28 686
Prestations de services	656 375
TOTAL	48 248 473

Répartition par marché géographique	Montant
France	48 248 473
Etranger	
TOTAL	48 248 473

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 426 655	-45 875
Résultat exceptionnel (et participation)	-350 855	-3 967
Résultat comptable	1 125 642	-49 842

Commentaires :

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	112 000		112 000
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	37 313		37 313
- Dotations de l'exercice	22 400		22 400
TOTAL	52 287		52 287
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	37 988		37 988
- Exercice	22 793		22 793
TOTAL	60 781		60 781
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	22 793		22 793
- à plus d'un an et cinq au plus	30 390		30 390
- à plus de cinq ans			
TOTAL	53 183		53 183
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus	1 120		1 120
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL	1 120		1 120
Montant pris en charge dans l'exercice	22 793		22 793

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	3 291 569
TOTAL	3 291 569
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers :	
Pret CIC : Nantissement en 3ème rang du fonds de commerce	1 443 978
Pret BPO : Nantissement en 4ème rang du fonds de commerce	456 731
Pret BPO : Nantissement en 3ème rang du fonds de commerce	976 760
Pret BPO : Nantissement en 5ème rang du fonds de commerce	169 212
TOTAL	3 046 681

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées : Autres :	
TOTAL	
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation : Autres :	20 539
TOTAL	20 539
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés Déficits reportables Moins-values à long terme	

Commentaires :

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	10 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	10 000

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	112	
Ouvriers		
TOTAL	131	

Commentaires :

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		170 748	
TOTAL		170 748	

Commentaires :

Le tableau des engagements retraite figurant dans la présente annexe a fait l'objet de calculs sur les bases suivantes :

- départ volontaire,
- convention collective applicable : "3305 - Commerce à prédominance alimentaire",
- âge estimé de départ à la retraite : 65 ans (identique à 2017-2018)
- progression des droits : 2% (identique à 2017-2018)
- taux d'actualisation retenu : 1.50% (identique à 2017-2018)
- taux de charge retenu : 31% (identique à 2017-2018)
- Rotation forte du personnel (identique à 2017-2018)

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SARL Mathilde C	10 000	-46 560	60,00	6 000		104 537		188 768	17 146	
SARL Gribouillis	5 000	-290 936	90,00	4 500		379 617		91 679	-19 705	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SCI Ondine	1 524		10,00	152	152					10 000
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires



AUDIT EVALUATION CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
2, rue de l'Hermitte – Zone Technobruques – 33520 BRUGES - Tél. 05.56.48.85.02 – bruno.jotrau@aecexperts.fr

Bruno JOTRAU
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société MACRIS
Centre Commercial du Viaduc
Route de Saint-Affrique
12100 CRESSEILS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2019

Mesdames,
Messieurs les Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MACRIS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

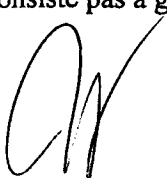
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

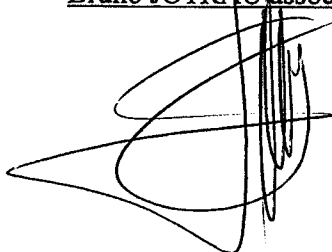
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Associés, l'expression de nos sentiments distingués.

A Bruges, le 2 août 2019

Audit Evaluation Conseil
Société de Commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de Bordeaux

Bruno JOTRAU associé

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Bruno JOTRAU', written over a horizontal line.

MACRIS

Société par actions simplifiée au capital de 560.000 Euros
Siège social : Centre Commercial du Viaduc – Route de Saint Affrique
12100 CREISSELS

341 760 148 RCS RODEZ

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 SEPTEMBRE 2019

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève au montant de 1 125 642 euros comme suit :

- Affectation :

En totalité au compte « Autres Réserves » de la Société, dont le solde s'élève désormais à 1 160 661 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres sont de 1 776 660.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 septembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président

Monsieur Christian CABIRON

Certifié conforme.
